



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023



SOMMAIRE

P. 2

RAPPORT MORAL

P. 4

APPARTENANCE À UN RÉSEAU

P. 5

LE CPIE LOIRE ANJOU / NOS MISSIONS

P. 6

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

P. 7

L'ÉQUIPE SALARIÉE

P. 8 à 18

2023 EN BREF : ZOOMS SUR PLUSIEURS DE NOS ACTIONS

P. 19

NOS PARTENAIRES 2023

P. 20

PHOTOGRAPHIE DE L'ACTIVITÉ 2023

P. 21

QUELQUES DONNÉES CHIFFRÉES

P. 22

PERSPECTIVES 2024

P. 23

NOS ÉVÉNEMENTS 2024

EN COUVERTURE :

BALDINGÈRE FAUX ROSEAU / *PHALARIS ARUNDINACEA*

©DOMINIQUE DROUET

RAPPORT MORAL



Dans un contexte d'objectifs redéfinis et de réorganisation, l'année 2023 aura été pour le CPIE Loire Anjou une année de consolidation, sereine et positive.

Tout d'abord au printemps 2023, nous avons publié notre projet associatif, fruit d'un long processus et d'une forte mobilisation des salariés et des administrateurs. Ce document nous donne le cap pour les 6 années qui viennent. En parallèle à ce projet associatif, le CPIE Loire Anjou a aussi dépoussiéré ses statuts et procédé à une confirmation des administrateurs du premier collège (représentants des collectivités).

Le rôle du Bureau, organe essentiel dans une association comme le CPIE Loire Anjou a été remis en avant dans l'objectif d'une meilleure efficacité et au plus proche des réalités du quotidien.

L'été 2023 a vu le prolongement de notre convention d'occupation des locaux avec notre propriétaire, et ce jusqu'en 2027 rue du Chanoine Libault à Beaupréau. Le souhait est plus que jamais réel pour que le CPIE Loire Anjou trouve un jour un lieu de travail plus propice à l'accueil du public et de nos bénévoles. L'arrivée de la périscolaire sur le même site à la rentrée scolaire a un peu modifié notre organisation matérielle, avec un partage des espaces. Mais la présence de jeunes enfants apporte l'ambiance d'une cour d'école, milieu que le CPIE Loire Anjou côtoie quotidiennement avec son activité historique d'éducation à l'environnement et au développement durable.

La co-direction (mise en place courant 2022) entre Christine Haugomat et Pierre Chasseloup continue de se structurer et permet à chacun de trouver sa place pour une organisation efficiente. Ce binôme fortement complémentaire, génère des liens actifs et en confiance avec l'équipe salariée, avec les administrateurs et bien sûr dans les relations avec nos partenaires.

La révision de notre modèle économique a aussi été un sujet sur la table en 2023. Le CPIE Loire Anjou se fait accompagner dans cette réflexion, une démarche productive, mais qui ne nous permet pas pour l'instant de conclure.

Depuis quelques années, les sollicitations de nos partenaires sont de plus en plus nombreuses et l'année 2023 n'aura pas dérogé à cette tendance. Soucieux de garder la maîtrise de notre activité et la qualité des accompagnements proposés qui fait notre reconnaissance, nous apprenons à décliner certains dossiers et ce n'est pas toujours simple avec des partenaires que nous accompagnons depuis des années, voire des décennies.

Malgré cela, notre association poursuit ses actions en faveur de l'environnement et du développement durable. Ce avec la mise en avant du « I » d'INITIATIVES dans CPIE. De nouvelles thématiques sont nées en 2023 :

- Un réseau pour des évènements plus responsables dans les Mauges,
- Des conférences, débats « agriculture et changement climatique »,
- Un défi « Déclics », énergie et eau à l'échelle des Mauges,
- Le déploiement de la trame noire au niveau départemental sur la base d'une méthode inédite que nous avons élaborée,
- Des élèves à l'école de la nature (projet d'Aire Terrestre Éducative).

Je dirais que notre association fonctionne efficacement, porteuse de valeurs fortes. Je tiens ici à remercier les 24 salariés pour leur implication, avec l'impulsion d'un véritable travail d'équipe dans une ambiance conviviale. Un grand merci également aux administrateurs qui s'engagent fortement, chacun à son niveau suivant ses envies et possibilités. Merci aussi aux bénévoles (les administrateurs en font partie) sans qui l'association CPIE Loire Anjou ne serait pas ce qu'elle est. Je conclurais avec la vision positive et partagée de notre projet associatif : « **Une transition écologique par tous et pour tous sur notre territoire pour créer un futur désirable** ».

Tout est dit dans cette phrase, une transition par tous et pour tous, le CPIE Loire Anjou a pour mission de sensibiliser, d'éduquer et d'accompagner tous les publics et tous les acteurs vers une meilleure prise en compte de l'environnement, c'est notre ADN depuis plus de 40 ans. Refuser le fatalisme face aux enjeux environnementaux d'aujourd'hui et créer un futur désirable.

Philippe Blanchard

APPARTENANCE À UN RÉSEAU NATIONAL



UN RÉSEAU NATIONAL : 80 CPIE RÉPARTIS DANS 63 DÉPARTEMENTS

Créé au début des années 70 à l'initiative des ministères chargés de l'environnement, de l'agriculture, de l'éducation nationale et de la jeunesse et des sports, le réseau est aujourd'hui animé par l'Union Nationale, reconnue d'utilité publique. À l'échelle nationale, ce sont 80 associations qui constituent le réseau.

Aujourd'hui, personne n'est plus en capacité de répondre seul aux défis de la transition écologique et solidaire auxquels notre planète et notre société sont confrontées.

Ce constat, non seulement le réseau des CPIE* l'a identifié, mais il a aussi fait le choix de faire évoluer ses pratiques vers cette ouverture indispensable au « faire ensemble ».

La spécificité de notre réseau d'associations est de coconstruire au quotidien, avec les habitantes et habitants et l'ensemble des acteurs en territoires, des projets pour répondre à ces défis [environnementaux et sociétaux], en cohérence avec sa Charte nationale.

- ◆ Être à l'écoute des territoires, des citoyennes et citoyens, de leurs envies et de leurs besoins, car les habitantes et habitants sont les premiers acteurs de la transition écologique et solidaire,
- ◆ Connecter entre eux les habitantes et habitants et les acteurs d'un même territoire pour « agir en solidaire et non en solitaire »,
- ◆ Coopérer et agir en commun pour un monde écologique et solidaire.

***CPIE : Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement**

UN RÉSEAU RÉGIONAL : 7 CPIE EN PAYS DE LA LOIRE

Soucieux de proposer des projets communs et cohérents à l'échelle régionale, les CPIE sont rassemblés en 12 Unions Régionales. Les 7 CPIE de la région se sont réunis au sein de l'Union Régionale des Pays de la Loire (URCPIE) depuis 2005.

Un réseau de plus de 100 salariés et plus de 1 000 adhérents dont 140 associations et plus de 30 collectivités.

Ce regroupement associatif constitue un espace de dialogue et est devenu une véritable force auprès de nos partenaires régionaux. En effet, l'URCPIE développe des actions et des partenariats avec le Conseil Régional et les services de l'État pour favoriser la prise en compte du développement durable dans les projets territoriaux.

Cette structuration et cette dynamique font de nous un réseau accessible, mobilisable et mobilisateur. Chaque association a développé un savoir-faire et des compétences propres en réponse aux enjeux de son territoire d'intervention. Par la connaissance fine de leur territoire, des acteurs en présence, des logiques et des problématiques locales de développement durable, les CPIE animent le dialogue territorial pour co-construire, avec toutes les parties prenantes, un territoire durable pour demain.



LE CPIE LOIRE ANJOU

Depuis plus de 40 ans, le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) Loire Anjou cherche à renseigner et sensibiliser les habitants et acteurs du territoire sur l'environnement dans les Mauges (et plus généralement en Maine-et-Loire).

L'association a initialement développé une action de mise à disposition des connaissances qui s'est progressivement enrichie d'expertises techniques et d'accompagnements au service du territoire. Elle travaille aujourd'hui avec tous types d'acteurs, privés comme publics : collectivités, entreprises, agriculteurs, associations, habitants, services de l'État, syndicats...

Fort de son expérience et de son ancrage local, le CPIE Loire Anjou œuvre à faire évoluer sa posture vers une véritable stratégie territoriale de concertation. Il se positionne en facilitateur pour catalyser l'émergence d'actions collectives et individuelles. Il réalise à ce titre une pluralité de missions entre animation et développement de projets, sensibilisation, valorisation, expertise technique, recherche scientifique, suivi d'espèces... Les projets sont conduits dans une dynamique territoriale avec une volonté de partage pour amener collectivement à la prise en compte des enjeux de transitions environnementales et sociétales.



NOS MISSIONS



Les CPIE ont pour mission de sensibiliser et d'éduquer à l'environnement et au développement durable et d'accompagner tous les acteurs dans la transition environnementale.

Les actions des CPIE conjuguent ainsi trois modes d'intervention qui s'enrichissent mutuellement :

- chercher,
- développer,
- transmettre.

Aujourd'hui, le CPIE Loire Anjou mène des actions dans les domaines suivants :

JARDIN - BIODECHETS - ALIMENTATION
SANTÉ - ENVIRONNEMENT - ÉNERGIE - CLIMAT
NATURE EN VILLE & VILLAGE - BIODIVERSITÉ

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Statutairement, le CPIE Loire Anjou est composé de trois collèges : collectivités locales, associations et entreprises et personnes physiques. Il fonctionne avec un Conseil d'Administration de 39 membres (et 27 voix), un Bureau (membres en gras ci-dessous).

1^{ER} COLLÈGE COLLECTIVITÉS

Commune de Beaupréau-en-Mauges

M. Joseph CHAUVIRÉ
Mme Elsa JOSSE
M. Olivier MOUY

Commune de Chemillé-en-Anjou

Mme Fanny GODIN
M. Christian PEZOT
M. Thomas TREMBLAY

Commune de Mauges-sur-Loire

M. Gilles ALLAIN
M. Christophe JOLIVET

Commune de Montrevault-sur-Èvre

M. Benoit BRIAND
Mme Isabelle HAIE
Mme Muriel VANDENBERGHE

Commune d'Orée d'Anjou

M. Vincent LERENDU
M. Michel PAGEAU

Commune de Sèvremoine

Mme Catherine BRIN
M. Emmanuel GUILLOTEAU
M. Thierry ROUSSELOT

Mauges Communauté

Mme Isabelle BILLET
M. Didier HUCHON
M. Gilles PITON

Commune de La Séguinière

Mme Yolaine BOSSARD

2^E COLLÈGE PERSONNES MORALES DE DROIT PRIVÉ

M. Jean-Jacques BLAZEIX

Vice-Président

Association ZD (Zéro Déchets) en Mauges

M. Benoît FEUNTEUN

Membre du Bureau

Fédération des centres sociaux de Maine-et-Loire et Mayenne

M. Guillaume FLEURY
SILÉO

M. Thierry GATÉ

Association RABLE (Recherches Archéologiques dans le Bassin de la Loire et de l'Èvre)

M. Hervé MÉNARD

Trésorier

Association ELLA (Energie Loire Layon Aubance)

M. Yves NAUD

Association de conservation et de promotion du patrimoine de Villedieu-La-Blouère

M. Michel YOU

Association GRAHL (Groupe de Recherche et d'Archivage en Histoire Locale)

3^E COLLÈGE MEMBRES ACTIFS PERSONNES PHYSIQUES

M. Marc BARON

M. Philippe BLANCHARD

Président

Mme Thérèse BLAZEIX

Membre du Bureau

Mme Céline GRASSET

M. Gildas GRÉGOIRE

Secrétaire

M. Jérôme GRIMAUD

M. Christian LEMOINE

M. Patrice LEMESLE

Vice Président en charge du bénévolat

Mme Céline MACÉ

Mme Diane MAZÉ

Mme Jocelyne PINEAU

M. Jean-Luc TRICOIRE

M. Jacques BOISLÈVE participe aux réunions de CA en tant que personne invitée permanente.

M. David RENEVRET participe aux réunions de CA en tant que personne invitée.



L'ÉQUIPE SALARIÉE (AU 9 AVRIL 2024)



BIODIVERSITÉ

Jérôme BERTRAND, Coordinateur de projets en gestion de milieux naturels
Olivier DURAND, Chargé d'action Biodiversité
Clémence GORGET, Coordinatrice de projets en gestion de milieux naturels
Armand LAMBERDIÈRE, Chargé d'action Biodiversité
Quentin LELIÈVRE, Chargé d'action Biodiversité
Servane NOËL, Chargée d'action Biodiversité
Élodie PAILLOCHER, Chargée d'action Biodiversité
Charlie RENDELL, Chargé d'action Biodiversité
Thomas ROCHARD, Chargé d'action Biodiversité
Jérôme TOURNEUR, Chargé d'action Biodiversité

SERVICES GÉNÉRAUX

Nathalie BIGEARD, Assistante Vie associative & Communication
Pierre CHASSELOUP, Co-directeur – Suivi technique et prospective
Christine HAUGOMAT, Co-directrice – Suivi administratif et humain
Bérénice POHARDY, Assistante administrative
Jo RAIMBAULT, Comptable

ÉDUCATION

Caroline BELLION, Animatrice développement durable
Timothée MARNÉ, animateur développement durable
Mathilde TAFIKAHARISON-GUET, Chargée d'action Éducation à l'environnement
Michel CHAPLAIS, animateur développement durable

ENVIRONNEMENT - CADRE DE VIE

Mariette BRUNETIÈRE, Chargée d'action Eau- Jardin
Astrid DHOOGHE, Coordinatrice de projets « Nature en ville & village »
Cécile LEMOUL, Chargée d'action Santé-environnement et Alimentation
Alizée LORRAIN, Coordinatrice de projets « Nature en ville & village »
François MALINGE, Chargé d'action Transition écologique

Convaincus de la nécessité d'offrir à chacun (collégiens, lycéens, étudiants, adultes en reconversion) la possibilité de découvrir nos métiers, nous nous appliquons à accueillir chaque année des stagiaires.

En 2023, 11 stagiaires ont partagé notre quotidien pour quelques jours ou quelques semaines dont, en stage long, Lamy DAHHAN, Léo LARSONNEUR, Lilas ROUILLERE et Paulin SCOUARNEC.

Bon vent à chacun d'entre eux.



REDONNER UNE PLACE À LA NATURE DANS NOS VILLES ET VILLAGES

Suite à plusieurs sollicitations de collectivités autour de la gestion des espaces verts et de l'eau en milieu urbain, le CPIE Loire Anjou a réorganisé ses missions en interne pour y répondre de manière cohérente et transversale, regroupées sous l'intitulé : « Nature en ville & village ».

En 2023, les communes de Beaupréau-en-Mauges et Orée-d'Anjou ont fait appel aux services du CPIE Loire Anjou pour mieux identifier et gérer leurs espaces verts. Pour cela, un travail important de cartographie des espaces est réalisé. Des zones d'expérimentation de fauche tardive ont également été lancées pour tester les moyens techniques et humains ainsi que la perception de la population. De la communication en direction des élus, agents et habitants et des visites techniques et animations ont été programmées pour faire culture commune autour de cette thématique.

De son côté, Cholet Agglomération poursuit son programme d'actions, animé par nos soins, en direction des collectivités et habitants pour une meilleure qualité d'eau. Elle continue également d'accompagner en partenariat avec le CPIE Loire Anjou les sites de compostage collectif (en quartier, pied d'immeuble ou en établissement).



27 000

C'est le nombre de pages vues sur notre site web entre janvier et décembre 2023



2 062

C'est le nombre d'abonnés sur la page Facebook du CPIE Loire Anjou au 31 décembre 2023

UN ACCOMPAGNEMENT POUR UNE MEILLEURE GESTION DES VÉGÉTAUX

... PAR LES PARTICULIERS

L'ensemble des habitants des Mauges peut trouver à proximité de chez eux une association proposant la location d'un broyeur de végétaux.

Le CPIE Loire Anjou, en partenariat avec Mauges Communauté, anime le réseau de ces associations en proposant deux rencontres par an afin de partager les pratiques de chacune et de développer la participation des habitants au travers, notamment, de démonstrations de broyage.

Nous accompagnons également individuellement les habitants qui le souhaitent pour analyser leurs pratiques directement dans leur jardin et leur apporter des conseils.

... ET PAR LES COLLECTIVITÉS

Depuis 2018, les communes de Mauges Communauté sont invitées à ne plus déposer leurs résidus végétaux en déchèterie, ce qui les incite à modifier leurs pratiques d'entretien et de gestion de ceux-ci.

Afin d'identifier les pratiques, le CPIE Loire Anjou a réalisé un état des lieux dans chaque commune. Ce dernier a révélé de grandes différences de fonctionnement selon les territoires.

Un programme de rencontres techniques trimestrielles entre élus et agents animé par le CPIE Loire Anjou a ensuite été lancé : une belle occasion pour les décideurs et les agents de terrain d'échanger entre pairs sur une thématique donnée (entretien des terrains de sport, gestion des plateformes, broyage sur chantier...).

L'objectif à terme est que l'ensemble des résidus végétaux produits par les communes puisse être retourné au sol, idéalement le plus proche possible de leur lieu de production.



LE FOURNIL À IDÉES

Depuis 2015, le CPIE Loire Anjou travaille à la sensibilisation aux questions de transition écologique par le biais d'animations gratuites, ouvertes à tous les publics. Auparavant mené dans un appartement témoin appelé « Ecologement des Mauges », le CPIE Loire Anjou a souhaité remettre à jour ce programme avec pour objectif de sensibiliser un public non initié.

Fin 2022, le CPIE Loire Anjou a obtenu un financement dans le cadre de l'appel à projets « Initiatives citoyennes en lien avec la transition écologique » lancé par Mauges Communauté. Un nouveau programme d'animations est né : *le Fournil à Idées*.

Ce programme rassemble toutes les animations menées par le CPIE Loire Anjou sur les questions de transition écologique, non seulement celles financées par l'appel à projets de Mauges Communauté, mais aussi celles financées par d'autres instances qui œuvrent sur ces sujets, comme l'Agence de l'Eau Loire Bretagne ou encore l'Agence Régionale de Santé.

Ce programme est décliné en cinq grandes thématiques que sont l'eau, dans son cycle naturel et domestique, la qualité de l'air intérieur, l'énergie, le jardin d'agrément ou potager, et l'alimentation. Celles-ci permettent de décliner de multiples sujets comme l'économie circulaire, le fait main, et bien d'autres encore.

Le premier semestre 2023 a été dédié à la création de nouveaux supports d'animation et de communication afin de donner matière à discussion entre le public et les animateurs et animatrices du CPIE Loire Anjou lors des stands, animations et autres temps d'échanges. Ces outils sont déclinés sous forme de bâches et kakémonos largement illustrés par Laura Dilé, qui a su donner vie et couleurs à leur contenu.

Depuis septembre 2023, il est donc possible de retrouver le programme du *Fournil à Idées* sur l'ensemble du territoire de Mauges Communauté, que ce soit sur des temps d'ateliers, sur des stands lors d'évènements, ou à l'occasion de ciné-débats et conférences. Lors de la première programmation, de septembre à décembre 2023, *le Fournil à Idées* proposait 9 rencontres pendant lesquelles le CPIE Loire Anjou a pu échanger avec plus de 530 personnes.

En 2024, *le Fournil à Idées* se poursuit, avec une programmation qui court de janvier à juin, et une prochaine de septembre à décembre.



BULLES D'AIR

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) définit la santé comme « un état de complet bien-être physique, mental et social, qui ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ». L'environnement de vie, au sens général du terme, est donc un des déterminants majeurs de la santé, autant que les comportements individuels et l'accès aux soins.

Au quotidien, nous passons 80 à 90% de notre temps dans un environnement clos et les sources de polluants sont nombreuses et diversifiées : caractéristiques géologiques (radon), tabac, mobilier, peinture, jouets, plantes, hygiène... Ils peuvent avoir des impacts sur la santé et le bien-être. Au quotidien, les enfants sont soit chez eux avec leur famille, soit dans des structures qui les accueillent comme les assistantes maternelles, les crèches, les établissements scolaires et périscolaires. Ils sont, dès la conception, par leur métabolisme en plein développement, plus sensibles aux effets des polluants qui les entourent. La réduction de la pollution de nos intérieurs est aussi un enjeu de réduction des inégalités sociales et territoriales. Or, il est possible en matière de santé et d'environnement d'adopter des comportements simples, économiques et durables, quel que soit le budget de la famille !

En 2022, le CPIE Loire Anjou, aux côtés de la Mutualité Française des Pays de la Loire, a été lauréat de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Inégalités sociales et territoriales de santé » de l'Agence Régionale de Santé, pour le projet « Bulles d'air : réduisons l'exposition des enfants aux polluants intérieurs ». La commune de Mauges-sur-Loire s'est manifestée afin de déployer ce projet sur son territoire communal pour une durée de 3 ans.

En 2023, le projet s'est pleinement lancé sur Mauges-sur-Loire ! 3 axes d'intervention sont déployés :

1-MOBILISATION ET SENSIBILISATION DES ACTEURS DU TERRITOIRE

Des liens ont été tissés avec les professionnels de santé de la commune qui engagent également des réflexions sur ces sujets, la Protection Maternelle et Infantile et le Centre social Val' Mauges.

2-ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES, PARENTS ET FUTURS PARENTS

Un programme d'animation a été proposé au premier semestre avec différents formats : ciné-débats, escape-game ou encore ateliers. Au total, une centaine de personnes ont participé aux animations proposées.

Bulles d'air !
Un projet à destination :



3-ACCOMPAGNEMENT DES STRUCTURES ET PERSONNELS ŒUVRANT AUPRÈS DES ENFANTS, DANS LE RESPECT DE LA RÉGLEMENTATION

Les structures volontaires sont accompagnées en 3 étapes pour réduire le nombre de polluants et les évacuer en se questionnant sur les éléments au travers d'un diagnostic portant sur :

- les paramètres de confort
- les matériaux de construction
- l'ameublement / la décoration
- l'aération / la ventilation
- les produits, techniques et protocoles d'entretien
- les cosmétiques, produits d'hygiène
- les articles de puériculture / loisirs / fournitures
- les contenants alimentaires/plastiques

Un plan d'action est ensuite adapté à chaque structure. En 2023, le Multi-accueil communal de Saint-Florent-le-Vieil a réalisé l'ensemble de cette démarche et a déjà opéré des changements !



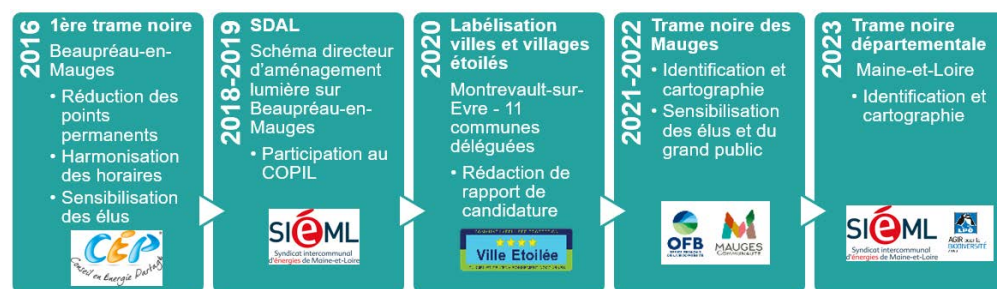
TRAME NOIRE DÉPARTEMENTALE

La pollution lumineuse occasionnée par l'éclairage extérieur peut avoir de graves conséquences sur la biodiversité nocturne. Le CPIE Loire Anjou travaille depuis de nombreuses années au plus près des collectivités notamment par l'élaboration de trame nocturne.

La Trame Verte et Bleue, intégrée dans les documents d'urbanisme (PLU des communes), identifie et cartographie les différents réservoirs de biodiversité et les corridors écologiques sans prendre en compte les barrières que représente l'éclairage artificiel. Le CPIE Loire Anjou a donc souhaité se pencher sur le sujet de la pollution lumineuse afin de préserver la biodiversité nocturne.

En effet, certains oiseaux, insectes et mammifères se repèrent et s'orientent en fonction des étoiles ou de la lune. Ils peuvent être attirés par ces sources lumineuses artificielles et perdent leurs repères. Au contraire, d'autres espèces comme certaines chauves-souris fuient la lumière, faisant des éclairages de véritables barrières infranchissables qui fragmentent leur habitat. La trame nocturne va aider à identifier et apprécier leurs déplacements afin de les préserver.

UNE TRAME NOCTURNE EST UN ENVIRONNEMENT PROPICIE AUX DÉPLACEMENTS ET CYCLES DE VIE DE LA BIODIVERSITÉ NOCTURNE



UNE TRAME NOCTURNE DÉPARTEMENTALE, UNE QUASI PREMIÈRE EN FRANCE !

Après avoir réalisé la trame nocturne des Mauges, en 2023, sur sollicitation du SIÉML* nous avons élaboré une trame nocturne opérationnelle à l'échelle du Maine-et-Loire. Cette trame a nécessité un travail très fin d'analyse cartographique, complété après superposition des points d'éclairage public par une identification « des points conflit » où l'éclairage artificiel rentre en forte opposition avec la biodiversité nocturne.

Ainsi le CPIE Loire Anjou a pu déployer sa double compétence « énergie » et « biodiversité », créer une méthodologie inédite et répondre de manière globale à l'amélioration de l'environnement nocturne.

Maintenant terminée, la trame nocturne et l'identification des points de conflit sont repris par le SIÉML pour les travaux d'entretien des parcs lumineux des communes afin de prioriser leurs actions (période et durée d'extinction, couleur d'éclairage, type de candélabre...) en fonction des recommandations. Le CPIE Loire Anjou accompagne également le SIÉML dans sa montée en compétence sur la thématique et dans l'appropriation de la trame noire départementale.

* SIÉML : Syndicat intercommunal d'énergies de Maine-et-Loire, gestionnaire (notamment) du réseau d'éclairage public pour le département de Maine-et-Loire

PORTRAITS DE TERRITOIRE

Un Portrait Environnement de Territoire (P.E.T.) permet à une structure intercommunale (communauté urbaine, d'agglomération, de communes) d'avoir en sa possession un document synthétique et clair, vulgarisant les grands enjeux environnementaux liés à la biodiversité sur un territoire spécifique.

À l'origine nommé, « Atlas du Patrimoine naturel », le premier portrait a été réalisé par le CPIE Sèvre et Bocage en Vendée en 2014. Puis après avoir repris et soutenu la démarche pendant trois ans (2017-2019) sur 11 territoires, la Région des Pays de la Loire a mis en avant sa volonté d'étendre la démarche à l'ensemble des 5 départements de la région entre 2021 et 2024. Au total, ce sont près de 63 P.E.T. qui seront réalisés d'ici fin 2024.

OBJECTIFS

L'objectif de la démarche d'un Portrait Environnement de Territoire est multiple :

- Présenter une synthèse générale concernant les enjeux environnementaux liés à la biodiversité sur un territoire donné,
- Mettre en avant la biodiversité locale (les espèces, les habitats) en mettant les niveaux de connaissance des différents groupes,
- Proposer une information concise, précise et vulgarisée à l'échelle d'une structure intercommunale à destination de ses élus,
- Enclencher des démarches volontaristes d'intégration de la biodiversité au sein des politiques publiques locales.

MISE EN ŒUVRE : UN PROJET PARTENARIAL

La rédaction d'un tel document est aussi une démarche partenariale. En effet, le projet global étant financé par la Région et porté par l'Union Régionale des CPIE, les portraits sont toujours coordonnés à l'échelle départementale par un CPIE. Toutefois, la coordination au niveau local ou simplement la rédaction d'une partie précise (botanique, oiseaux, mammifères...) peut tout à fait être à la charge d'une structure partenaire (Ligue de Protection des Oiseaux, Conservatoire Botanique National de Brest, GROUPE d'ETUDE des Invertébrés Armoricaains).

De plus, la création d'un tel document nécessite de faire appel à toutes les connaissances naturalistes disponibles sur un territoire. Les données sont extraites de l'outil « Biodiv' Pays de la Loire » géré par le Conservatoire d'Espaces Naturels qui compile les observations de nombreuses structures naturalistes.

Des données administratives et techniques ont aussi été fournies par la Région via la mise en place d'une base de données « Websig ».

POURSUITE DE LA DÉMARCHE

Une fois le Portrait Environnement de Territoire établi, l'objectif est de faire vivre la démarche en présentant le document aux élus et aux techniciens. Par la suite d'autres actions peuvent être présentées comme la mise en place de démarche TEN (Territoire Engagé pour la Nature), de Contrats Nature ou encore des ABC (Atlas de la Biodiversité Communale).

Le CPIE Loire Anjou accompagne les intercommunalités suivantes dans la rédaction des Portraits Environnement de Territoire :

- Communauté de Communes du Pays d'Ancenis,
- Mauges Communauté,
- Anjou Bleu Communauté,
- Cholet Agglomération.



ÉLABORATION DE PLANS DE GESTION ESPACES NATURELS SENSIBLES (ENS) SUR LE TERRITOIRE DE CHOLET AGGLOMÉRATION

La politique Espaces Naturels Sensibles (ENS) est une politique publique pilotée par le Département du Maine-et-Loire. Ses objectifs et ses moyens visent à faciliter le déploiement d'actions de préservation, de gestion et de valorisation d'espaces naturels identifiés pour la richesse de leur biodiversité et leur vulnérabilité.

Le Conseil Départemental s'est rapproché du CPIE Loire Anjou dès la phase d'élaboration des fondements de sa politique. Depuis 2017, le CPIE Loire Anjou s'est également positionné comme un partenaire auprès des collectivités locales pour la mise en œuvre sur le terrain de ces choix et orientations stratégiques importants.

À ce jour, le CPIE Loire Anjou a accompagné la rédaction de 15 plans de gestion sur autant de sites, et deux autres sont en cours d'élaboration. Notre association coordonne également la déclinaison des actions sur 8 d'entre eux.

En décembre 2022, c'est au tour de Cholet Agglomération de s'engager dans ce projet fédérateur en ciblant leur travail sur trois plans d'eau importants pour ce territoire : le lac réservoir du Verdon, l'étang des Noues et l'étang de Péronne.

L'année 2023 aura donc permis de lancer cet important travail en s'intéressant dans un premier temps au site du Verdon.

Depuis sa création, ce plan d'eau a attisé la curiosité de nombreux naturalistes, et notamment des ornithologues. La consultation des différentes bases d'information a permis la compilation de pas moins de 53 890 données (une donnée = un observateur, une date, une espèce, un lieu) documentant la présence de 1 664 espèces. Ces chiffres sont remarquables. À titre d'exemple, sur l'ensemble du site, 254 espèces d'oiseaux ont été recensées sur seulement les 10 dernières années. Parmi celles-ci un total de 52 espèces nicheuses (28 espèces) ou hivernantes (27 espèces) peuvent être considérées comme patrimoniales (espèces rares et/ou menacées).

L'originalité botanique du site a également été mise en évidence. Les végétations des berges sableuses que l'on retrouve sur les rives du lac s'apparentent fortement à celles que l'on peut trouver sur la Loire ! Le CPIE Loire Anjou a également pu faire venir sur le site le spécialiste national (Vincent Hugonnot) d'un groupe d'espèces méconnues : les mousses. Une découverte scientifique notable a pu être effectuée dans ce cadre : une mousse inscrite sur la liste mondiale des espèces rares et menacées a été observée sur les rives du lac. Il s'agit d'une espèce considérée comme extrêmement rare sur le

territoire métropolitain en l'état actuel des connaissances (une petite dizaine de stations seulement est connue en France).

L'ensemble de ces éléments, associés aux impératifs de production d'eau potable et aux volontés d'utilisation du site à des fins récréatives par la population (randonnée, pêche...) ont été compilés pour élaborer un plan d'actions. Ce plan vise à concilier la conservation, la gestion et/ou la restauration de la biodiversité, les besoins humains et les impératifs climatiques qui s'imposent à nous (le site est identifié comme réservoir pour le remplissage des canadais). Des opérations d'entretien de la végétation ligneuse, d'aménagements pour la quiétude des lieux ou encore de porter à connaissance des richesses naturelles du site auprès d'un large public sont désormais envisagées, décrites précisément et planifiées.



LE PIQUE-PRUNE *OSMODERMA EREMITA* - ACTUALISATION DE SA RÉPARTITION EN ANJOU

Le Pique-Prune est une espèce emblématique : le plus gros représentant de la famille des cétoines, espèce protégée, typique des vieux chênes et ayant fait l'objet il y a près de vingt ans d'une mise en avant médiatique suite à la mise en attente de la construction d'une autoroute en lien avec la présence de l'espèce sur le tracé (autoroute Le Mans-Paris). Le CPIE Loire Anjou cherche à mieux connaître sa répartition depuis 2017 avec successivement deux campagnes de recherches (2017-2019 dans les Mauges et 2021-2023 dans le Segréen). Ces prospections ont été soutenues par la DREAL des Pays de la Loire dans le cadre de son « Appel à projets Biodiversité » annuel et le Département de Maine-et-Loire en lien avec sa politique des Espaces Naturels Sensibles (ENS).

La présence de l'espèce, et son maintien dans la durée, sont souvent tributaires de vieux arbres isolés et de l'existence d'un bocage préservé. Ces caractéristiques font du Pique-Prune une « espèce parapluie » : s'il est présent, de nombreuses autres espèces peuvent aussi occuper le même milieu, d'où l'importance de mieux la connaître et de la prendre en compte...

Sur la dernière période d'inventaires 2021-2023 (10 jours de terrain par an par les salariés et accueil de stagiaires pour compléter les recherches), ce sont plus de 10 000 arbres qui ont été inspectés pour 31 arbres avec indices de présence de Pique-Prune découverts. Concrètement, la détection de l'espèce passait par l'observation d'individus adultes vivants, mais également par la découverte de différents indices comme la présence de fragments d'individus (pattes, élytres) ou d'excréments. La présence de fèces ou de débris d'insectes doit toutefois être interprétée avec précaution : ces indices peuvent persister des dizaines d'années dans une cavité, même si l'espèce a cessé de s'y reproduire. De ce fait, seule l'observation des larves vivantes ou des adultes permet d'attester la présence actuelle de l'espèce. L'odeur particulière, comparée habituellement à celle de « cuir de Russie » et parfois de prune ou de pot-pourri, qui se dégage typiquement du terreau dans lequel le développement de l'espèce a lieu, peut également être un précieux indice.

Entre 2017 et 2019, les résultats dans les Mauges étaient proches avec 43 arbres à Pique-Prune découverts. Ainsi, l'espèce qui peut toujours être considérée comme rare, reste toutefois encore présente dans les Mauges, la vallée de la Loire, les marches du Segréen et le sud du Segréen.

Suite à ces découvertes, des actions de conservation ont été proposées : maintien des arbres connus pour héberger l'espèce et des connectivités bocagères, augmentation des densités de vieux arbres à cavités et de haies... Plus largement, une amélioration des

connaissances de la répartition d'une espèce menacée dans le cadre d'un projet comme celui-ci doit permettre de répondre aux besoins de sa prise en compte dans les projets d'aménagements du territoire (plan de gestion, projets routiers, zones d'activités...), dans les déclinaisons locales de la Trame verte et bleue ou lors de travaux de gestion d'espaces naturels.



1 102 691

C'est le nombre d'observations d'espèces animales et végétales saisies dans la base de données Collect au 31 décembre 2023

RENDEZ-VOUS NATURE EN ANJOU



Chaque année, l'équipe pédagogique du CPIE Loire Anjou répond à l'appel à projets du Département sur la valorisation des Espaces Naturels Sensibles (ENS) dans le cadre des animations « Rendez-vous nature en Anjou ».

Il s'agit d'un programme d'animations à destination du grand public visant à faire découvrir les 89 sites désignés « ENS » dans lesquels des actions de gestion en faveur de la biodiversité sont menées.

En 2023, le CPIE Loire Anjou a une nouvelle fois répondu présent en proposant plusieurs dates au programme. Parmi celles-ci, l'équipe a notamment souhaité proposer un format d'animation alliant observation et création en partenariat avec Perrine Gicquel, une céramiste ligérienne. Sur différentes communes, au fil du Layon et de la Loire, 4 journées ont été organisées. La matinée était consacrée à la découverte d'un site naturel et de ses espèces caractéristiques, et l'après-midi à la sculpture en argile. Petits et grands ont ainsi façonné oiseaux, insectes et végétaux.

Après cuisson, une exposition des créations a pu être réalisée lors du Grand Défi Biodiversité organisé par le CPIE Loire Anjou et la Commune de Montrevault-sur-Èvre le samedi 3 juin 2023.

Lors de la manifestation, les visiteurs ont pu découvrir la démarche et les espèces présentées en présence de Perrine Gicquel et de l'équipe pédagogique.

LES AIRES TERRESTRES ÉDUCATIVES

Après avoir été sollicité par l'établissement et avec le soutien financier de l'Office Français de la Biodiversité (OFB) et de la commune d'Orée-d'Anjou, en 2022, le CPIE Loire Anjou s'est lancé dans l'accompagnement de l'école des Garennes de Champtoceaux pour le déploiement d'une Aire Terrestre Éducative (ATE).

Une ATE qu'est-ce que c'est ?

Programme développé par l'OFB, le projet consiste à faire choisir par les élèves de cycle 3 une zone délimitée sur laquelle ils se positionneront comme de véritables petits gestionnaires, depuis l'établissement d'un état des lieux écologique et socio-économique, jusqu'à l'élaboration d'un plan d'action visant à gérer durablement, valoriser, restaurer et/ou protéger cet environnement en prenant en compte ses usages. Cet espace est ainsi un support pour développer un projet pédagogique très complet et pluridisciplinaire.

La labellisation ATE entre dans une démarche écocitoyenne, basée sur un projet de la gestion participative de la zone choisie par la classe. Un « conseil de la Terre » est créé, instance dans laquelle les élèves réfléchissent et prennent toutes les décisions ensemble.

Cette démarche a pour but de sensibiliser le jeune public à la protection du territoire, mais également de découvrir les acteurs, actions et enjeux d'un site. C'est l'occasion pour toutes et tous de découvrir leur territoire et les actions qui l'influencent dans le cadre d'un projet d'éducation à l'environnement durant lequel ils développent leurs compétences scientifiques et des compétences du programme scolaire.

En 2023, fort du premier bilan réalisé avec les enseignantes concernées par le projet, celui-ci se poursuit pour la seconde année. En parallèle, le CPIE Loire Anjou a lancé un second projet ATE avec les classes de 6^e du Collège de l'Èvre de Montrevault. Au total, sur l'année 2023 les enfants de l'école des Garennes ont participé à 11 animations avec le CPIE Loire Anjou. Les 6^e du Collège de l'Èvre ont, eux, participé à leur première animation.

Ces animations sur site menées par le CPIE Loire Anjou sont complétées par d'autres temps dirigés par les enseignants. Ainsi, le projet peut amener les élèves à faire des recherches sur informatique, créer des maquettes, débats philosophiques, etc, qu'ils ne manquent pas de raconter avec envie aux référents. Cette soif de continuer hors temps encadrés montre un réel investissement des élèves qui développent leur curiosité par le biais des ATE.



4 826

C'est le nombre de scolaires sensibilisés en 2023

1 692

C'est le nombre de personnes sensibilisées lors d'animations grand public en 2023



BOBO PLANÈTE

Les animations « Bobo Planète » sont connues dans les Mauges depuis 2016 et sont très appréciées par les enfants et les enseignants. L'association angevine « Bobo planète », ne trouvant plus d'animateurs pour intervenir dans le sud-ouest du Maine-et-Loire a pris la décision de vendre deux malles au CPIE Loire Anjou pour que la démarche engagée puisse se poursuivre dans toutes les communes de Mauges Communauté.

En novembre 2022, les animateurs du CPIE Loire Anjou ont ainsi été formés aux outils suivants :

- « Réduis-moi bien » aborde le thème des poubelles et leur contenu : comment trions-nous nos déchets sur le territoire des Mauges ? Comment peut-on générer moins de déchets ? Quels sont ceux que nous devons prioritairement diminuer pour préserver les ressources de notre planète ?

La première étape consiste à ausculter avec les enfants l'intérieur d'une fausse poubelle jaune «Boubi» personnifiée. Des déchets lui remplissent le ventre et n'ont rien à y faire tandis que d'autres peuvent être évités. Au cours de cette animation, les enfants réalisent aussi deux affiches : une sur le tri et une autre sur des conseils pour diminuer le volume de nos poubelles jaunes : ça déborde !!

- « Mange-moi bien » permet d'évoquer la notion de gaspillage alimentaire. La séance démarre en décomposant un menu. La complexité du parcours des aliments depuis leur production jusqu'à l'assiette est présentée. L'approche pédagogique par la théâtralisation d'un repas est également réalisée.

Ces animations sont financées par Mauges Communauté et sont à destination des enfants du cycle 1 (Maternelle et CP). En 2023, les animateurs du CPIE Loire Anjou ont réalisé 47 demi-journées d'animations avec ces deux malles soit plus de 1 000 élèves sensibilisés au gaspillage alimentaire et à la réduction des déchets.

LES ATLAS DE BIODIVERSITÉ COMMUNALE

Les Atlas de Biodiversité Communale (ABC) ou Intercommunale (ABI) sont des projets de territoires qui se déroulent généralement sur trois ans. Sélectionnés et soutenus par l'Office Français de la Biodiversité (OFB), ces projets impliquent tous les acteurs et actrices pour la connaissance et la mise en œuvre d'actions de préservation de la biodiversité.

Dans cette démarche, les ABC répondent à trois grands objectifs :

- 1) Améliorer les connaissances du patrimoine naturel en apportant des informations synthétiques sur la biodiversité du territoire afin de servir d'aide à la décision.
- 2) Partager les savoirs par la sensibilisation et l'implication de tous les publics et ainsi favoriser l'appropriation de la biodiversité par les habitants et les acteurs et actrices locaux.
- 3) Valoriser les atouts écologiques du territoire pour intégrer les enjeux biodiversité dans les réflexions d'aménagements et de gestion du territoire.

Au cours d'un ABC, le CPIE Loire Anjou accompagne chaque commune ou intercommunalité dans la mise en place d'une démarche axée autour d'une connaissance partagée et mutualisée de la biodiversité. Il s'agit notamment de mettre en place des opérations pour l'acquisition des connaissances avec la conduite d'inventaires naturalistes et leur synthèse dans les rapports et les cartographies. Par ailleurs, la mise en place d'actions de sensibilisation pour l'appropriation des enjeux sur la biodiversité par des animations à destination des scolaires et du grand public, des inventaires participatifs ou des communications ouvertes servent également d'appui à la démarche d'ABC et sont des missions régulières de notre structure.

Enfin, dans le cadre de ces Atlas, le CPIE Loire Anjou se charge d'apporter son soutien au cadrage des projets par son accompagnement technique, son expertise et ses conseils.

En 2023, le CPIE Loire Anjou a accompagné la clôture de 4 ABC : Beaupréau-en-Mauges, Couffé, La Chapelle-Heulin et La Haye-Fouassière ! Et depuis 2010, il a accompagné 7 communes dans la mise en place de leur ABC.

Ces projets ont permis d'augmenter considérablement les connaissances naturalistes des communes, de sensibiliser une part non négligeable de la population ainsi que de faciliter et servir d'appui aux démarches des communes pour la mise en place de plans d'actions favorables pour la préservation de la biodiversité.

Ces projets sont en effet de véritables tremplins pour les territoires qui poursuivent

généralement cet Atlas au-delà de la période des 3 ans en initiant d'autres démarches concrètes pour la prise en compte du vivant : mise en place de plan de gestion différenciée, lancement d'Aires Terrestres Éducatives (projets soutenus par l'OFB), poursuite des inventaires et de l'implication des habitant·e·s de la commune...

À partir de 2024, et pour les trois années à suivre, le CPIE Loire Anjou va accompagner la commune d'Oudon et la Communauté de Communes Loire Layon Aubance dans la réalisation de leur Atlas de Biodiversité.

Le CPIE Loire Anjou est fier d'accompagner toutes ces communes motrices pour la mise en œuvre de ces projets ayant un impact fort en matière de développement durable !



NOS PARTENAIRES 2023



Chaque année, le CPIE Loire Anjou développe des actions avec plus de cent cinquante partenaires différents (collectivités, entreprises, associations, services de l'État, établissements publics, particuliers...). En 2023, nous avons travaillé avec :

ÉTAT ET ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

Agence de l'Eau Loire Bretagne (AELB) | Agence Régionale de Santé (ARS) | Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) | DREAL Pays de La Loire | Office Français de la Biodiversité (OFB)

COMMUNAUTES DE COMMUNES ET D'AGGLOMÉRATION

Anjou Bleu Communauté | Angers Loire Métropole | Cholet Agglomération | Loire Layon Aubance | Mauges Communauté | Pays d'Ancenis | Vallées du Haut-Anjou

COMMUNES

Angers | Beaupréau-en-Mauges | Bégrolles-en-Mauges | Blaison-Saint-Sulpice | Cernusson | Chalonnes-sur-Loire | Chanteloup-les-Bois | Chemillé-en-Anjou | Cholet | Couffé | La Chapelle-Heulin | La Haye-Fouassière | La Plaine | La Séguinière | La Tessoualle | Le Loroux-Bottreaux | Les Cerqueux | Mauges-sur-Loire | Maulévrier | Mazières-en-Mauges | Montrevault-sur-Èvre | Nuaillé | Ombrée-d'Anjou | Orée-d'Anjou | Oudon | Saint-Christophe-du-Bois | Sèvremoine | Toutlemonde | Vallet | Yzernay

COLLECTIVITÉ ET ÉTABLISSEMENTS DE COOPÉRATION

Chambre d'agriculture des Pays de la Loire | Conseil Départemental de Maine-et-Loire | Conservatoire Botanique National de Brest | Région des Pays de la Loire | SMIB Evre Thou Saint-Denis | Syndicat intercommunal d'énergies de Maine-et-Loire (SIEM) | Syndicat Layon Aubance Louets | Établissement Public Territorial du Bassin de la Sèvre Nantaise

ENTREPRISES

Aubron-Méchineau | Blanloeil | Bouyer-Leroux | Brangeon | Carrières de Châteaupanne | Carrières de Cléré | Charier CM | Ciments Calcia | Cit'Éole Hyrôme | Crédit Mutuel Saint-Macaire | Culture Biome | Divatte Wakepark | DPE | Dragage du Val de Loire | EM2 Tubes carton | Foncière Charier SCI La Clarté | Géoscop | Golf Cholet Sports Loisirs | Golf de Baugé | GSM | MEAC | Nivet | Nivet TPPL | Parc Eolien de l'Hyrôme | Photosol | SAS Blanloeil | SAS CET Bouyer-Leroux | SAS Jacterie | Véolia eau | Verger de la Blotière | Vergers des Mauges | Wieneherberger | WPD Solar France SAS | Zoo de La Boissière-du-Doré

ASSOCIATIONS

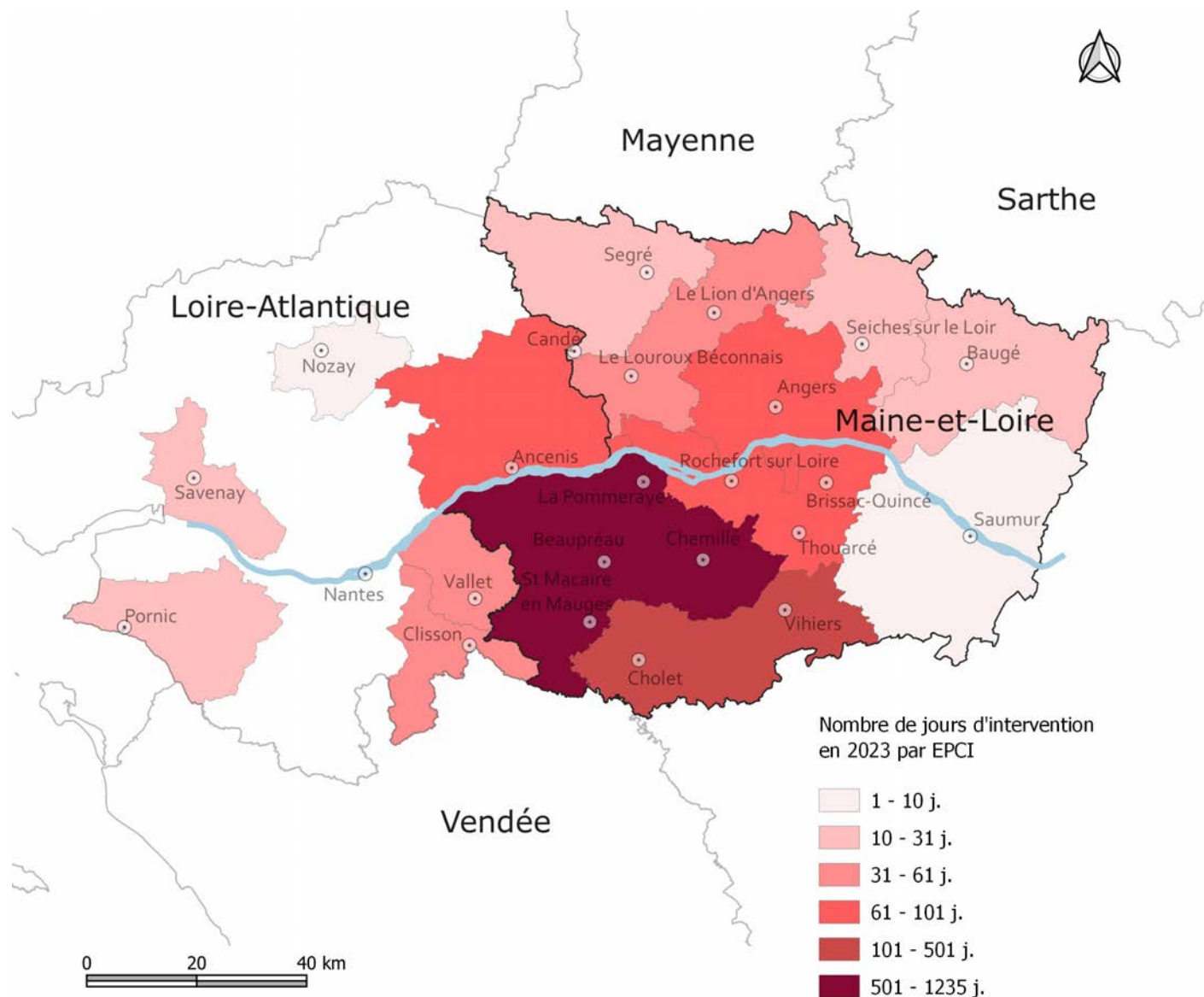
Alisée | Association EDEN | Atout vent en Chemillois | Boissière Mervent Conservation | Botz Environnement | Centre de documentation, de recherche et d'expérimentation sur les pollutions accidentelles des eaux (CEDRE) | Centre social Chlorofil | Centre social du Chemillois | Centre social Evre et Mauges | Centre social Val'Mauges | Centre socioculturel Rives de Loire | Commission des Landes | Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN) Pays de la Loire | Coordination régionale LPO Pays de la Loire | CPIE Logne et Grand-Lieu | CPIE Loire Océane | CPIE Mayenne Bas-Maine | CPIE Pays de Nantes | CPIE Sèvre et Bocage | CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir | Espace Santé Centre Mauges | Familles rurales Saint-André-de-la-Marche | Fédération Départementale des Chasseurs de Maine-et-Loire | Fil Vert (Lions Club Cholet Mauges et Rotary Club de Cholet) | GABB Anjou | GRAHL | GRAINE | GRECIA | Groupe Chiroptères Pays de la Loire | Groupe Mammalogique Breton (GMB) | Horizon Bocage | Jardi-éco-sol | Jardinat' | L'Arbre Bleu | Les Copeaux d'Abord | Les Copeaux de l'Èvre | Les Petits Ruisseaux | LPO Anjou | LPO Loire-Atlantique | LPO Sarthe | Maison de la Nature du Layon | Maison du Potier | Mayenne Nature Environnement (MNE) | Pôle Santé Thou Evre et Loire | Réseau éco-événement (REEVE) | UNCPIE | URCPIE | ZD en Mauges

ÉTABLISSEMENTS ÉDUCATIFS

CERCA- Angers | CFPPA Le Fresne- Sainte-Gemmes-sur-Loire | Collège Daniel Brottier- Maulévrier | Collège de l'Èvre- Saint-Pierre-Montlimart | Collège Jean Bosco- Maulévrier | Collège Joachim Du Bellay- Cholet | Collège Le Pont de Moine- Montfaucon-Montigné | École Eau Vive - Gesté | École Henri Matisse- La Varenne | École La Trézénne- Le Fuiet | École Le Petit Prince - Mozé-sur-Louet | École les Peupliers- Saint-André-de-la-Marche | École Notre-Dame- Bouzillé | École Notre-Dame - Landemont | École Notre-Dame- Neuvy-en-Mauges | École Oiseau de feu- Montfaucon-Montigné | École Orange Bleue- Saint-Florent-le-Vieil | École Paul Eluard- Vallet | École Saint-Joseph- Saint-Rémy-en-Mauges | École Saint-Martin- Le Fuiet | Lycée Briacé - Ancenis / Le Landreau | Lycée Joubert-Emilien Maillard- Ancenis | Lycée Renaudeau- Cholet | MFR- Jallais

MERCI POUR VOTRE CONFIANCE

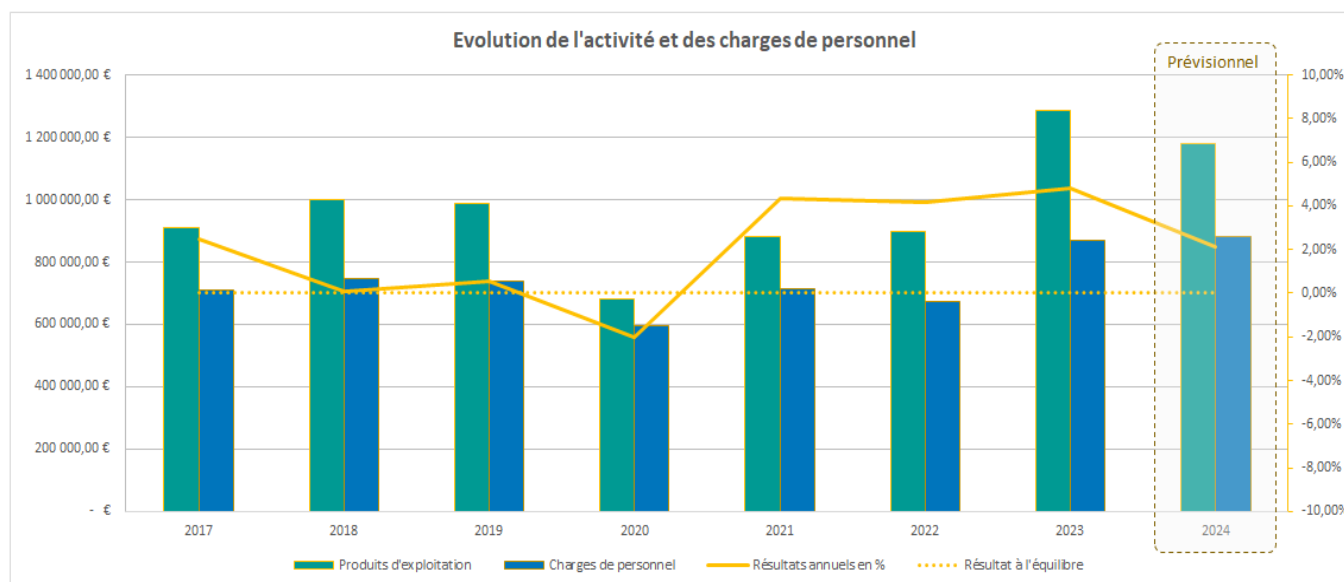
PHOTOGRAPHIE DE L'ACTIVITÉ 2023



Carte de répartition de l'activité du CPIE Loire Anjou en 2023.

Ne figurent pas sur cette carte les jours d'intervention pour le compte du Conseil Départemental de Maine-et-Loire et la Région Pays de la Loire qui représentent près de 200 jours.

QUELQUES DONNÉES CHIFFRÉES

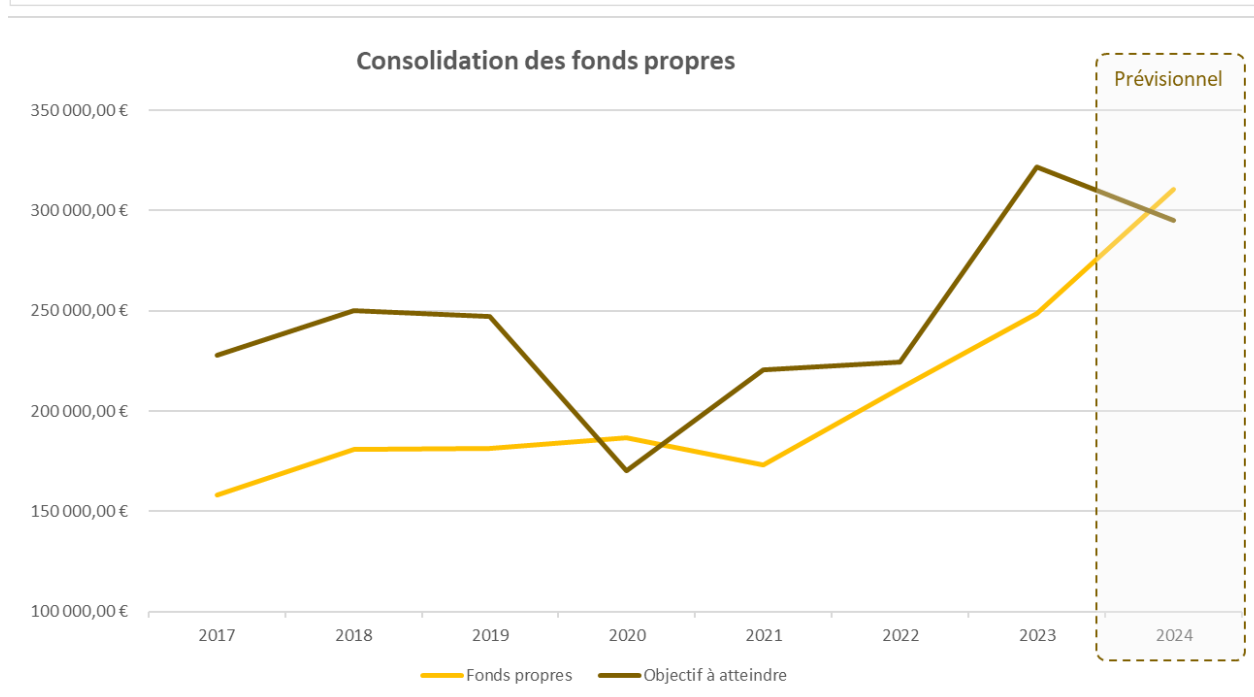


En 2023, l'équipe salariée a fait face à une charge de travail très importante et s'est mobilisée pour répondre au mieux aux nombreux besoins du territoire.

Les charges de personnel, qui représentent 71% des charges de structure, ont progressé proportionnellement aux produits d'exploitation du fait des recrutements (4 personnes en CDI). Sous l'effet des accords salariaux de la branche Éclat, qui se traduit notamment par une hausse des salaires, une progression de 2,5% de la masse salariale est encore envisagée en 2024. L'augmentation des effectifs et l'arrivée dans l'équipe de jeunes salariés incitent l'association à se structurer différemment et notamment à dégager du temps aux seniors afin d'accompagner au mieux les nouveaux salariés.

Cela va avoir pour effet en 2024 de diminuer le nombre de jours « vendus » par chargé d'action et par conséquent de diminuer les produits d'exploitation.

Les fonds associatifs ont pour fonction de sécuriser les activités de l'association et d'autofinancer de nouveaux projets. Au vu de l'activité du CPIE Loire Anjou, les fonds associatifs à atteindre correspondent à 90 jours d'activité, soit un quart des produits d'exploitation comme préconisé à minima.



21,54
ETP

C'est l'effectif salarié moyen annuel



rapport financier
téléchargeable sur notre site
internet

PERSPECTIVES 2024



Après deux années de travail consacrées à l'écriture de notre projet associatif, nous voilà dans sa mise œuvre et les projets ne manquent pas ! Parmi les enjeux prioritaires identifiés, nous pouvons souligner les suivants :

DYNAMIQUE DE LA VIE ASSOCIATIVE : LIEN ENTRE ADMINISTRATEURS, SALARIÉS ET BÉNÉVOLES

En avril 2023, le renouvellement de notre Conseil d'Administration a permis d'accueillir de nouveaux membres. L'occasion pour notre association d'interroger son fonctionnement et d'envisager la mise en place de nouveaux groupes de travail. À travers ce projet, nous souhaitons favoriser l'engagement et l'immersion des bénévoles dans la vie de l'association.

Initiée en 2023, la démarche devrait se concrétiser courant 2024. Comme toutes les associations, le CPIE Loire Anjou constate une diminution de l'engagement associatif par rapport aux années ante COVID. Un groupe de travail « bénévolat » s'est constitué afin de questionner notre rapport aux bénévoles et les pistes à explorer. Cela passe dans un premier temps par une enquête afin de mieux connaître les envies et attentes de nos bénévoles.

En prévision d'un renouvellement de la gouvernance, il est nécessaire que chacun trouve sa place dans notre association, s'y sente bien tant dans un rôle de bénévole que dans un rôle d'administrateur.

RENDRE VISIBLE ET COMPRÉHENSIBLE LE CPIE

2024 va être une année de renouvellement de partenariat avec plusieurs collectivités des Mauges et autres partenaires, l'occasion de continuer à développer les collaborations sur les thématiques de l'environnement. Les échanges riches nous permettent d'envisager sereinement les prochaines années, certains que les partenaires ont à cœur de poursuivre le travail mené en collaboration.

MODÈLE ÉCONOMIQUE

Nous poursuivons le travail de mise en place d'un modèle durable tant sur un plan économique que sur un plan humain. Les nombreuses sollicitations de ces derniers mois nous amènent à créer des outils d'aide à la décision (fiche d'intérêt par exemple) pour nous permettre d'ajuster le volume d'activité à notre masse salariale. L'association a affirmé la volonté de stabiliser l'équipe, sans réaliser de nouvelles embauches, ce qui implique parfois de devoir refuser des missions par ailleurs très intéressantes.

ORGANISATION STRUCTURELLE DU CPIE LOIRE ANJOU

Dans la continuité du travail engagé, l'association met en place un management renforçant l'esprit de la structure auto-apprenante. Ainsi, les salariés seniors se voient libérés de certains dossiers au profit d'un temps d'accompagnement des moins expérimentés. Cette organisation doit permettre tout à la fois un transfert de compétences des seniors vers les juniors et d'adapter nos métiers aux évolutions sociétales.

Les locaux seront également dans nos réflexions pour cette année 2024. Des échanges sont en cours avec la commune de Beaupréau-en-Mauges afin d'asseoir durablement l'association dans un site d'accueil en cohérence avec son projet associatif.

1 588

C'est le nombre d'heures de bénévolat en 2023

PASSAGE À L'ACTION DE TOUS POUR RENDRE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE OPÉRATIONNELLE

Encourager et animer le passage à l'action de tous est au cœur de nos activités. Plus que jamais, le CPIE Loire Anjou se positionne comme facilitateur afin de co-construire une réponse aux enjeux de transition écologique avec toutes les parties prenantes. Parfois déroutant, ce mode d'action vient compléter les approches plus traditionnelles d'éducation, sensibilisation ou encore d'expertise. Ce changement de posture est bien perceptible avec les actions menées sur la thématique de la nature en ville et villages où nous n'intervenons plus en tant qu'expert mais bien en tant que facilitateur. Un changement de posture est également perceptible dans nos relations avec les établissements scolaires qui nous sollicitent non plus seulement en tant qu'animateur mais également en tant qu'accompagnateur pour l'école du dehors.

NOS ÉVÉNEMENTS 2024



De janvier à juin et de septembre à décembre

« Le Fournil à idées »

Programme d'animations, ateliers, ciné-débat ou encore temps d'échange en itinérance dans les Mauges sur les questions de la santé-environnement, de l'alimentation, du jardin, de l'énergie ou encore de l'eau.

Samedi 15 et dimanche 16 juin

« Bienvenue dans mon jardin au naturel » (dans les Mauges et le Choletais)

Samedi 21 et dimanche 22 septembre

« Bienvenue chez mon producteur au naturel » (4^e édition)





Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Loire Anjou
3 bis rue du Chanoine Libault - Beaupréau - 49600 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES
Tél. : 02.41.71.77.30 / contact@cpieloireanjou.fr

www.cpieloireanjou.fr